

# COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE FUTSAL

Réunion restreinte du Lundi 09 Mai 2022

**Président** : M. J.J. FOPPIANI

**Présent** : V. MONNEY

**Pour Information, la Commission Futsal se réunit tous les LUNDIS.**

**Merci de nous transmettre vos demandes de modifications le lundi midi au plus tard.**

*Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.*

## INFORMATIONS IMPORTANTES

### **Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :**

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

**La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :**

#### **- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :**

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le lundi de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

#### **- Report de rencontre :**

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations.

#### **- Changement avec accord de l'adversaire :**

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela il faut utiliser le formulaire de « demande de changement » à renvoyer signé et cacheté par les deux clubs le lundi précédant la rencontre DERNIER DELAI.

#### **- le site internet du District fait foi la veille du match à 18h00 :**

La veille du match à 18h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

## FUTSAL D1

### **23974565 : CRETEIL PALAIS FUTSAL 2 / VITRY CA 2 Futsal D1 du 29/04/22 FUTSAL D1**

Réception de la feuille de match. Présence des 2 équipes et des 2 arbitres. Rencontre non disputée pour non disponibilité du créneau horaire dans le gymnase.

*La Commission demande à CRETEIL PALAIS FUTSAL de bien vouloir lui fournir les informations relatives à cette indisponibilité pour sa réunion du 16/05/2022 avant 14h00.*

### **23974556 : CAL 94 FUTSAL 1 / CHAMPIGNY FC 2 Futsal D1 du 13/03/22**

Reprise du dossier en retour de la Commission de Discipline du 12 Avril 2022 sanctionnant le club de CAL 94 FUTSAL 1 comme suit :

- **3 matchs fermes et 3 matchs avec sursis de suspension de gymnase pour des utilisations répétées d'engins pyrotechniques et engins explosifs**
- **Désignation d'un délégué à la charge du club de CAL 94 FUTSAL 1 sur les 2 derniers matchs à domicile.**

La Commission demande au club de CAL 94 FUTSAL 1 de bien vouloir lui transmettre au plus vite l'adresse du (des) gymnase(s) de substitution hors de la commune pour les 2 dernières rencontres à domicile avec les horaires associés pour les dates du :

- **14 mai 2022 contre VITRY ASC, fournir l'adresse du gymnase de remplacement**

Non réception de l'adresse du gymnase de remplacement pour la rencontre du 14/05/2022 contre VITRY ASC.

La commission informe le club de CAL 94 FUTSAL en cas de non réception de l'adresse d'un gymnase de remplacement en dehors de la commune de CHEVILLY LARUE avant vendredi 13/05/2022 12h00, le match sera donné perdu par pénalité à l'équipe de CAL 94 FUTSAL 1

### **23974964 : VITRY CA 2/ CAL 94 FUTSAL 2 Futsal D1 du 26/05/2022**

Réception du dossier en retour de la Commission de Discipline du 03 Mai 2022 sanctionnant le l'équipe de VITRY CA 2 comme suit :

- **2 matchs fermes de suspension de gymnase pour envahissement de l'installation à compter du 02/05/2022**

La Commission demande au club de VITRY CA de bien vouloir lui transmettre l'adresse du gymnase de substitution hors de la commune de VITRY SUR SEINE pour la dernière rencontre à domicile avec l'horaire associé.

## **FUTSAL D2**

### **24062382 : C NOUES / CHOISY LE ROI AS Futsal D2 du 08/10/21 remis au 22/05/22**

Courriel du club de C'NOUES et de la municipalité, en date du 13 avril 2022, confirmant l'indisponibilité du gymnase Léo Lagrange jusqu'à la fin de saison et proposant un créneau le mardi à 20h 30 au gymnase Yves Carlier rue Entrecamento à Villiers sur Marne pour disputer les derniers matchs officiels de la saison.

La commission fixe la rencontre au mardi 24/05/22. Prévenir l'équipe adverse

## **Coupe Du Val De Marne Futsal**

### **24498653 : CHAMPIGNY CF 2 / CHAMPIGNY CF 1 Coupe Futsal du 30/04/2022**

Courriel du 27/04/2022 du club de CHAMPIGNY CF déclarant forfait pour l'équipe de CHAMPIGNY CF 2.

La commission prend note et déclare CHAMPIGNY CF1 qualifiée pour la poursuite de la compétition.

### **24506240 : CRETEIL FUTSAL 2 / VSG FUTSAL 1 Coupe Futsal du 06/05/2022**

Courriels du 29/04 et du 03/05/2022 du club de CRETEIL FUTSAL US nous informant de l'indisponibilité du gymnase le 06/05/2022 et proposant de disputé la rencontre le lundi 16/05/2022 à 21h00 au gymnase CASALIS à CRETEIL

La commission fixe la rencontre au lundi 16/05/2022. Prévenir l'équipe adverse.